



**BILAN D'UNE EXPERIENCE
NOVATRICE AU BURUNDI OU
COMMENT COMBLER LE FOSSÉ DES
CULTURES**

**Jean-Marie HABWINTAHE et
René-Claude NIYONKURU
(APDH Burundi)
Claire GALPIN (GSF France)**

**Le projet Ingoro Y'amatongo
(service foncier communal)**

- **Laboratoire de la réponse citoyenne de certification foncière**

Le foncier au Burundi

- **Traditionnellement**
- Ressource collective, inaliénable, transmise de génération en génération par voie successorale.
- **Aujourd'hui**
- Vitalité démographique au Burundi
- Atomisation de la surface agricole,
- Surexploitation des ressources naturelles
- Prolifération des conflits fonciers.

Les conflits fonciers

- Définition et matérialisation des limites,
- Succession,
- Remise en cause des transactions foncières faute de preuves suffisantes,
- Terres détournées ou spoliées des réfugiés et des personnes déplacées.

- Coût d'une affaire judiciaire très élevé
- Corruption

Modes d'accès et insécurité foncière

- **Principaux modes d'accès**

- Achat de terre
- Dévolution successorale.

- **Causes de l'insécurité foncière**

- Erosion de la valeur de la parole donnée
- Conflits ethniques
- Manque d'éducation des populations rurales

Le petit papier comme première réponse citoyenne

- Rédigés sommairement,
- Dépourvus des mentions essentielles
- Absence des signatures des parties à l'acte et/ou des témoins,
- Absence de cotes ou de croquis de la parcelle
- Défaut de localisation de la parcelle

Défauts et alternatives au petit papier

- Falsification - Ignorance des droits et obligations - Mauvaise foi.
- Conservation des documents
- Acte de notoriété ou authentification par le sceau de l'administrateur communal
- Certificat d'enregistrement, titre de propriété foncière incontestable,

Entre modernisme et tradition : les outils d'enregistrement et de gestion des droits fonciers

- prise de conscience par le Gouvernement
- Comité technique interministériel élargi aux partenaires techniques et financiers
- Rédiger une lettre de politique foncière.
- Révision du code foncier

Service foncier communal

- Le service est ici conçu comme un ensemble de principes régissant la collecte, le traitement, l'utilisation et la conservation des données sur l'occupation et la propriété des parcelles proche des citoyens, à un coût accessible, afin de prévenir les conflits fonciers et contribuer à la consolidation de la paix au Burundi.

Les services rendus

- Communaux > proximité du citoyen.
- Implication des citoyens lors des opérations de reconnaissance. publiques et contradictoires.
- Consensus total sur la colline quant aux droits détenus sur la parcelle.
- Coût raisonnable et en rapport avec la valeur de la terre dans le monde rural.
- Frais votés par le Conseil communautaire et en adéquation avec la réalité économique de la commune.
- Procédure simple et facile à comprendre.
- Diffusée en langue locale et par le biais d'images.

Etapes pour la délivrance du certificat foncier

- Introduction de la demande de certification des droits fonciers au service foncier communal.
- Publicité de 15 jours pour recevoir d'éventuelles oppositions à la demande de certification des droits fonciers.
- La reconnaissance collinaire des droits fonciers
- Rédaction d'un procès verbal de reconnaissance signé par les membres des commissions collinaires de reconnaissance.
- Affichage d'un avis de clôture pendant 20 jours
- Délivrance du certificat foncier.

Quelques enseignements

- **Des structures qui naissent au sein des ministères et avec l'appui des bailleurs**
- **Du dimensionnement des projets**
- **Des décisions politiques**
- **De l'appropriation du service par la population**

